

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE VAUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2018

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Le CM a approuvé le rapport annuel 2018 définitif de la CLETC

ADHESION D'UNE COMMUNE AU SMGF

Le CM a accepté l'adhésion de la commune de Plappeville au Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le CM accepte l'augmentation des taux concernant le contrat d'assurance statutaire
Pour les agents CNRACL : 5,59 % au lieu de 5,18 % avec 10 jours de franchise
Pour les agents OIRCANTEC : 1,43 % au lieu de 1,30 % avec 10 jours de franchise.

SUBVENTION

Le CM a attribué une subvention à :

- Club Sanzal de 100 €
- Association de la confrérie des bouilleurs de cru de Vaux de 90 €

INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER DE LA COMMUNE

Le CM versera les indemnités de conseil au Trésorier Madame Mireille CHALI, nouveau trésorier de la commune de Vaux.

PARTICIPATION COMMUNALE A UN VOYAGE SCOLAIRE

Le CM a décidé de verser pour chaque enfant de l'école élémentaire participant au voyage scolaire en Vendée une somme de 100 € qui sera versée directement au prestataire.